

Plagiat à l'ULB : « Une réponse trop légère »

UNIVERSITÉS

Sale journée pour l'ULB ! En plus de dégringoler dans le dernier ranking international (lire en page 2), plusieurs médias ont relayé l'information selon laquelle le discours de rentrée prononcé par Alain Delchambre – président du C.A. de l'Université libre – était un plagiat. Son texte reprenait mot à mot plusieurs passages d'un discours de Jacques Chirac prononcé en 2003. Une lettre d'excuses a été envoyée à tous les membres de la communauté universitaire, étudiants compris – dans laquelle le président du C.A. déclare : « *Si je n'étais en rien au courant de ces manquements, j'en assume toutefois la pleine et entière responsabilité. (...) C'est dans ce cadre qu'un de mes collaborateurs a été démis de ses fonctions.* »

La réponse a-t-elle été assez forte ? Au sein de la communauté universitaire, les langues étaient étrangement très peu déliées ce jeudi. Cédric Dautinger, co-rédacteur en chef de LaPige.be, un site consacré à l'actualité de l'ULB, s'est exprimé dans un article : « *Ce qui pose surtout problème dans cette affaire de plagiat, c'est la différence de trai-*

tement entre le président du C.A. et n'importe quel(le) étudiant(e). Essayez à votre prochaine défense de mémoire de justifier un plagiat par un "oui mais c'est ma sœur qui a copié ce passage, je lui ai retiré un cookie de sa jarre à cookies". Si ça ne passe pas, invoquez Alain Delchambre. » A ses yeux, la « *réaction de l'ULB était un peu légère, dans la mesure où tout autre membre de la communauté universitaire – étudiant, professeur, chercheur – pris en flagrant délit de plagiat risque l'exclusion pure et simple.* »

Le syndicat des étudiants – qui ne représente pas l'ensemble de la communauté estudiantine – a pour sa part déclaré qu'« *il était appréciable de savoir que le plagiat s'applique à tous* » mais « *qu'Alain Delchambre est aussi responsable que son conseiller et que c'est un peu facile de tout remettre sur le dos de ce dernier* ».

Côté officiel, le porte-parole de l'ULB explique qu'Alain Delchambre a pris ses responsabilités face au C.A. en annonçant le licenciement de son collaborateur. « *Le C.A. n'a pas souhaité aller plus loin* », conclut-il. ■

A.-C.B.